

PROCÈS-VERBAL

Municipalité du Canton de Stratford

La Municipalité du Canton de Stratford tient une session ordinaire de son conseil, le treizième (13^e) jour d'avril 2015 à 19 h au Centre Communautaire, situé au 165 de l'avenue Centrale Nord à Stratford, à laquelle sont présents :

Monsieur Simon Baillargeon, conseiller	siège # 1
Monsieur Richard Picard, conseiller	siège # 3
Monsieur Daniel Poirier, conseiller	siège # 4
Madame Julie Marcotte, conseillère	siège # 5
Monsieur J.-Denis Picard, conseiller	siège # 6

Absence motivée :

Madame Sylvie Veilleux, conseillère	siège # 2
-------------------------------------	-----------

Les membres du conseil forment le quorum sous la présidence du maire, monsieur André Gamache.

La directrice générale/secrétaire-trésorière, madame Manon Goulet, est également présente, agissant à titre de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1- Items statutaires

1.1	Adoption de l'ordre du jour	Décision
1.2	Adoption des procès-verbaux	
	• Session ordinaire du 2 mars 2015	Décision
	• Session extraordinaire du 18 mars 2015	Décision
1.3	Présentation des dépenses récurrentes	Information
1.4	Adoption des comptes à payer	Décision
1.5	Dépôt de la situation financière au 13 avril 2015	Information
1.6	Rapports des présidents des comités	Information

2- Administration

2.1	Autorisation de dépenses des élu(e)s	Décision
2.2	Ventes pour taxes – Représentants municipaux	Décision
2.3	Analyse ergonomique des postes de travail	Décision
2.4	Maintien du service de la poste	Décision

3- Aqueduc et égout

3.1	Rue du Parc – Emprunt temporaire	Information
-----	----------------------------------	-------------

4- Sécurité publique

5- Voirie

5.1	Fourniture et épandage de chlorure de calcium	Décision
5.2	Achat de pierres concassées Mg20b	Décision
5.3	Nomination d'un chef d'équipe	Décision

6- Urbanisme et environnement

- | | | |
|-----|----------------------------------------------------|----------|
| 6.1 | Suivi de la caractérisation des bandes riveraines | Décision |
| 6.2 | COGESAF – Adhésion | Décision |
| 6.3 | Règlement sur le prélèvement des eaux - Dérogation | Décision |

7- Loisirs et culture

8- Affaires diverses

- | | | |
|-----|---------------------------------------------|----------|
| 8.1 | Proclamation de la Semaine en santé mentale | Décision |
| 8.2 | Versements des subventions | Décision |

9- Liste de la correspondance

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

12- Levée de la session régulière

1- Items statutaires

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par monsieur le maire André Gamache.

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte l'ordre du jour tel que présenté.

2015-04-01

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.2 Adoption des procès-verbaux

• Session ordinaire du 2 mars 2015

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session ordinaire du 2 mars 2015 tel que présenté par la directrice générale.

2015-04-02

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

• Session extraordinaire du 18 mars 2015

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford adopte le procès-verbal de la session extraordinaire du 18 mars 2015 tel que présenté par la directrice générale.

2015-04-03

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.3 Présentation des dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes est déposée à chacun des membres du conseil.

1.4 Adoption des comptes à payer

Liste des comptes à payer au 13 avril 2015

4	STRATFORD - PETITE CAISSE	77,70 \$
8	DANY ST-ONGE	195,72 \$
9	BILO-FORGE INC.	1 346,12 \$
19	BIOLAB - DIVISION THETFORD	248,58 \$
21	J.N. DENIS INC.	5 662,80 \$
29	VILLE DE DISRAELI	6 101,11 \$
33	SUCCES FORD INC.	37,84 \$
34	MEGABURO	327,95 \$
52	FONDS INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24,00 \$
55	BENOIT BOISVERT	179,86 \$
61	CMP MAYER INC.	4 923,80 \$
87	RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANADA	4 256,84 \$
88	MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC	9 772,87 \$
120	COMMISSION ADMINISTRATIVE DES	2 474,07 \$
163	C.S.S.T.	490,16 \$
183	LES PUBLICATIONS DU QUÉBEC	52,95 \$
301	MARCHE RÉJEAN PROTEAU INC.	22,03 \$
308	MONTY SYLVESTRE, CONS. JURIDIQUES	1 212,48 \$
321	FÉDÉRATION QUÉB. DES MUNICIPALITÉS	97,73 \$
431	TOURISME CANTONS-DE-L'EST	406,44 \$
479	PÉTROLES FRONTENAC INC.	12 198,86 \$
485	MANON GOULET	617,48 \$
489	LES ÉDITIONS JURIDIQUES FD	201,60 \$
530	SYNDICAT DES EMPLOYÉS-ES MUNICIPAUX	393,43 \$
542	MUNICIPALITÉ DE WEEDON	652,30 \$
566	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	8 048,25 \$
654	NAPA DISRAELI (0609)	44,71 \$
697	TRANSPORT ORDURIER DE L'AMIANTE INC.	6 333,69 \$
762	RESSORTS ROBERTS-TRACTION MÉGANTIC	9,57 \$
769	ALARMS MULTI-SÉCURITÉ MBTM INC.	1 662,54 \$
864	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ INC.	17 085,29 \$
884	PORTES ET FENÊTRES ISOTHERMIC INC.	27 219,89 \$
885	PRODUITS CHIMIQUES CCC LTÉE	3 422,27 \$
889	PROPANE GRG INC.	1 351,80 \$
907	ENTREPÔT PRODUITS DE BUREAU	178,21 \$
1027	DISTRIBUTION DAKI 2008	344,64 \$
1052	LE PRO DU CB INC.	67,20 \$
1066	ALSCO CORP.	274,95 \$
1077	BATTERIES G.B. INC.	75,83 \$
1084	INSP. D'ÉCHELLES DENIS THIBAULT	326,82 \$
1106	THIBAULT & ASSOCIÉS	654,21 \$
1149	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	725,27 \$
1168	LUC GAUTHIER	189,41 \$
1195	LA COOP DES BOIS-FRANCS	512,93 \$
1222	SERGE GÉLINAS	357,50 \$
1249	TGS INDUSTRIEL	67,08 \$
1270	MONTY COULOMBE S.E.N.C.	4 500,65 \$

1282	MÉCANIQUE N.S. INC.	501,29 \$
1295	WURTH CANADA LTÉE	408,78 \$
1296	XEROX CANADA LTÉE	477,97 \$
1297	AON HEWITT	2 254,80 \$
1305	GARAGE S.C.	380,85 \$
1308	TARDIF DIESEL INC.	6,44 \$
1319	TRANSDIFF PETERBILT DE BEAUCE	158,85 \$
1321	VALORIS	1 940,01 \$
1327	ELLESA DESCHÊNES	92,23 \$
	TOTAL	131 648,65 \$

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford accepte de payer les comptes tels que présentés par la directrice générale.

2015-04-04

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

1.5 Dépôt de la situation financière au 13 avril 2015

La directrice générale/secrétaire-trésorière dépose à chacun des membres du conseil la situation financière en date du 13 avril 2015.

1.6 Rapports des présidents des comités

Aqueduc & Égouts **Richard Picard**

La firme génie-conseil EXP travaille présentement à l'élaboration des plans et devis pour la réfection des services municipaux de la rue du Parc. D'ici quelques semaines, la Municipalité ira en appel d'offres.

Relations de travail **André Gamache**

Deux rencontres ont eu lieu avec les employés : sujet traité au point 5.3.

Développement (internet, services de proximité, Pacte rural) **Daniel Poirier**

➡ Le maintien du service de la poste sera traité au point 2.4.

➡ Pacte rural : l'enveloppe pour Stratford est d'environ 23 000 \$.

- Le plan d'action 2012-2017 sera actualisé en prévision d'une demande de projet qui sera déposée en septembre 2015.
- Certaines pistes seront discutées en forum réunissant différents intervenants de la Municipalité du Canton de Stratford.

Voirie, Équipements & Transports

J.-Denis Picard

- Acquisitions durant le mois :
 - Un rouleau compacteur : ce nouvel équipement sera utilisé dans tous les chemins de gravier.
 - Une benne basculante usagée sera installée sur le nouveau camion Western Star.
 - Achat de 500 tonnes de gravier (granit) en essai.
- Ouverture de soumissions pour du gravier Mg20b et de l'abat-poussière : sujets traités aux points 5.1 et 5.2.

Information, Communications & MADA

André Gamache

- Impression du Stratford-Info cette semaine.
- Fête des bénévoles le vendredi 17 avril 2015.

Finances & Budget

Richard Picard

Les vérificateurs de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton seront rencontrés la semaine prochaine. Les états financiers au 31 décembre 2014 seront présentés à la séance régulière du 4 mai 2015.

Urbanisme & Domaine Aylmer

J.-Denis Picard

- Début des activités le 1^{er} mai au Domaine Aylmer.
- Dossier du Domaine de l'Aigle : monsieur André Gamache ajoute que le dossier est toujours actif. Le Conseil travaille à l'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble en collaboration avec la MRC du Granit.

Environnement

J.-Denis Picard et Daniel Poirier

Domaine de l'Aigle :

- La Municipalité est en attente d'une décision de la CPTAQ quant au zonage d'une partie de la superficie liée au projet.
- Le Conseil ne prévoit pas de développement cet été.
- Une rencontre a eu lieu avec les représentants de l'APLE dans ce dossier.

PAE :

Les élus travaillent activement à l'élaboration d'un plan d'aménagement d'ensemble. Ils sont préoccupés en premier lieu par les questions environnementales.

Les critères suivants seront étudiés minutieusement :

- grandeur des lots;
- emplacement du chemin;
- pente du chemin;
- installations sanitaires.

Centre communautaire :

- Toute la fenestration sera changée sur une période d'environ 3 semaines. Ces nouvelles fenêtres seront moins énergivores et assureront un plus grand confort en toutes saisons.
- Chauffage : dossier en cours pour le remplacement de la fournaise.

- Les activités de Zumba et de badminton se terminent bientôt.
- Une corvée de ménage est prévue au chalet des loisirs.
- Préparation de la fête de la Saint-Jean-Baptiste.
- À la fête des bénévoles, le Conseil profitera de cette occasion pour rendre hommage à une personne qui fût très impliquée dans la communauté.

Sujet non traité.

2- Administration**2.1 Autorisation de dépenses des élu(e)s**

Attendu qu'il serait impraticable de réunir le conseil chaque fois qu'un élu doit faire face à des dépenses de déplacement et repas pour remplir son mandat à l'intérieur des comités dans lesquels il travaille;

Attendu que la loi sur le traitement des élus, par l'article 25, nous oblige à préautoriser les dépenses des élus suivants : monsieur André Gamache, monsieur Simon Baillargeon, madame Sylvie Veilleux, monsieur Richard Picard, monsieur Daniel Poirier, madame Julie Marcotte et monsieur J.-Denis Picard;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que le conseil autorise les dépenses de déplacement et repas que ces élus auront à faire dans le cadre de l'exercice de leur mandat.

2015-04-05

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.2 Ventes pour taxes – Représentants municipaux

Attendu qu'une municipalité doit déléguer un représentant pour assister à la vente et pour acquérir les immeubles au nom de la municipalité advenant le cas où il n'y aurait pas preneur;

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu :

Que le maire, monsieur André Gamache, soit mandaté par le conseil municipal de Stratford pour représenter la Municipalité lors de la vente pour défaut de paiement de taxes et qu'il soit autorisé à signer tous les documents requis par la loi.

Qu'en l'absence de monsieur André Gamache, monsieur Daniel Poirier, maire suppléant, soit autorisé à représenter la Municipalité et à signer tous les documents requis par la loi.

2015-04-06

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

2.3 Analyse ergonomique des postes de travail

Étant à ce point en conflit d'intérêts, monsieur André Gamache se retire.

Considérant que la Municipalité du Canton de Stratford fait partie de la Société Mutuelle de Prévention inc. et que celle-ci recommande certaines mesures préventives en santé et sécurité au travail, et ce, dans tous les domaines;

Considérant que l'analyse ergonomique de trois (3) postes de travail informatisés doit être effectuée;

Considérant que deux conseillers, accrédités par la CSST, ont déposé une offre de services à la demande de la directrice générale, soit monsieur François-Charles Simard et madame Véronique Gamache;

Considérant qu'un montant de 500 \$ a été prévu à cet effet au budget 2015;

Considérant que l'offre de madame Véronique Gamache est la plus avantageuse;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

De retenir les services de madame Véronique Gamache afin d'effectuer l'analyse de trois (3) postes de travail incluant la remise d'un rapport des actions correctrices à apporter.

2015-04-07

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache reprend son siège.

Monsieur Richard Picard ajoute que par ce choix, la Municipalité va bénéficier d'une économie substantielle.

Cette démarche préventive permet d'enrayer les problématiques telles que bursites et tendinites causées par des mouvements répétitifs.

2.4 Maintien du service de la poste

Dans ce dossier, le Conseil a été sollicité à plusieurs reprises par le biais du maire. Mais c'est le conseiller monsieur Daniel Poirier qui a chapeauté le dossier.

Celui-ci prend la parole :

Beaucoup d'hypothèses ont été étudiées depuis plusieurs mois sans qu'une entente soit conclue afin de conserver le service de la poste à Stratford.

Devant ce fait et pour le bénéfice de tous les citoyens et organismes de Stratford, madame Solange Quirion propose de louer le local actuel situé dans sa résidence à la

nouvelle maître de poste et ainsi dénouer l'impasse. Le Conseil se réjouit de cette offre et s'engage à ne pas considérer le bureau de poste aux fins de la taxation.

Monsieur Daniel Poirier remercie chaleureusement madame Solange Quirion au nom de tous les membres du Conseil.

MISE EN SITUATION POUR LE MAINTIEN DES SERVICES DE PROXIMITÉ

La résolution n° 2014-10-06 concernant le maintien des services de proximité adoptée en session ordinaire le 6 octobre 2014 confirmait l'engagement du conseil municipal de Stratford à soutenir financièrement ou par d'autres moyens toute initiative qu'elle jugera pertinente à l'atteinte des objectifs connus et poursuivis.

En complément des actions déjà prises par la Municipalité pour conserver à Stratford les services du bureau de poste, services essentiels au développement de notre communauté, le Conseil est d'avis qu'une intervention additionnelle est requise pour favoriser l'atteinte de cet objectif, et ce, pour le plus grand bénéfice de tous.

Ainsi, en appui de la détermination légitime de la population de Stratford pour le maintien des services de proximité, détermination que le Conseil partage, la présente résolution confirmera pour les services de proximité essentiels du bureau de poste un statut particulier en regard de la tarification.

Maintien et amélioration des services de proximité du bureau de poste

ATTENDU QUE la Municipalité utilise régulièrement les services de la poste pour rejoindre les citoyennes et les citoyens de Stratford, entre autres pour les informer des décisions politiques et administratives qui les concernent tout en les invitant à profiter des services municipaux et à participer à la vie communautaire;

ATTENDU QUE les citoyens, les organisations communautaires, les institutions, les entreprises privées et d'économie sociale et les milieux d'affaires de Stratford utilisent régulièrement les services de la poste favorisant le développement social et économique de notre communauté;

ATTENDU QUE les services de proximité actuellement offerts au bureau de poste sont de grande qualité et fournis par des employés compétents;

ATTENDU QUE les citoyennes et les citoyens de Stratford ont déployé beaucoup d'efforts, depuis quelques années, pour répondre aux enjeux particuliers et au défi du développement d'une petite communauté rurale et que les résultats positifs de tout ce travail doivent être reconnus;

ATTENDU QUE la Municipalité développe actuellement une politique familiale pour maintenir les familles dans la communauté et en attirer de nouvelles;

ATTENDU QUE l'impact d'éventuelles réductions de services pourrait représenter un frein majeur au développement de notre communauté tant au niveau social qu'économique;

ATTENDU l'appui unanime et sans équivoque de tous les organismes communautaires de Stratford au maintien des services de proximité;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

Que le conseil municipal de Stratford :

S'engage à modifier son prochain règlement sur la taxation, soit celui de 2016, en respectant le principe suivant :

Advenant que le local du bureau de poste soit hébergé dans un immeuble dont le ou les propriétaires sont des personnes physiques, alors l'unité de logement occupé par le bureau de poste ne sera pas considérée aux fins de la tarification des services, et ce, tant et aussi longtemps que les services de la poste y seront offerts.

2015-04-08

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

3- Aqueduc et égout

3.1 Rue du Parc – Emprunt temporaire

Le conseiller, monsieur Richard Picard, donne un avis de motion qu'il sera adopté à une prochaine séance du conseil un projet de règlement décrétant un emprunt temporaire pour couvrir les frais suivants :

1. Honoraires professionnels pour la préparation des plans et devis;
2. Travaux de réfection des services municipaux de la rue du Parc;
3. Travaux de rénovation du Centre communautaire.

Monsieur Richard Picard explique qu'il sera nécessaire de procéder à un emprunt temporaire considérant que les versements de la TEQ 2014-2018 s'effectueront à raison de 20 % annuellement.

4- Sécurité publique

Sujet non traité.

5- Voirie

5.1 Chlorure de calcium – Achat et épandage de 47 600 litres

L'ouverture des soumissions a été effectuée en après-midi.

Était présent monsieur Jacques Pichette de l'entreprise Les Bétons L. Barolet inc.

Considérant les trois (3) soumissions suivantes :

Transport Adrien Roy & filles inc.	18 047,48 \$ taxes incluses
Somavrac C.C. inc	17 896,09 \$ taxes incluses
Les entreprises Bourget inc.	17 436,37 \$ taxes incluses

Il est proposé par monsieur Simon Baillargeon,
Et résolu :

De retenir la soumission de Les entreprises Bourget inc., étant la plus basse soumission conforme au coût de 17 436,37 \$ taxes incluses.

2015-04-09

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.2 Pierre concassée – 2500 tonnes de Mg20b

L'ouverture des soumissions a été effectuée en après-midi.

Était présent monsieur Jacques Pichette de l'entreprise Les Bétons L. Barolet inc.

Considérant les quatre (4) soumissions suivantes :

M. Labrecque inc.	Option 1	24 001,03 \$ taxes incluses
	Option 2	46 564,88 \$ taxes incluses
Les Bétons L. Barolet inc.	Option 1	27 162,84 \$ taxes incluses
	Option 2	50 157,59 \$ taxes incluses
Granilake	Option 1	28 743,75 \$ taxes incluses
	Option 2	52 888,00 \$ taxes incluses
Excavation Gagnon & Frères inc.	Option 1	30 755,81 \$ taxes incluses
	Option 2	40 959,84 \$ taxes incluses

Considérant l'écart entre le matériel livré versus celui non livré parmi les soumissions reçues, il en ressort qu'il est plus avantageux d'opter pour l'option 2;

Il est proposé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

De retenir la soumission de Excavation Gagnon & Frères inc. au montant de 40 959,84 \$ pour 2 500 tonnes de Mg20b, taxes et livraison incluses.

2015-04-10

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

5.3 Nomination d'un chef d'équipe

Considérant l'augmentation de la charge de travail de monsieur René Croteau suite aux exigences de plus en plus grandes provenant des différents ministères;

Considérant la nécessité de coordonner le travail sur le terrain;

Considérant qu'en vertu de son droit de gérance, le Conseil convient de nommer un chef d'équipe afin d'assister monsieur René Croteau dans ses tâches;

Considérant qu'actuellement monsieur Christian Vachon est réputé posséder les compétences recherchées par la Municipalité;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

De nommer monsieur Christian Vachon comme chef d'équipe;

D'ajouter 1,75 \$/heure au taux horaire de monsieur Vachon, tel qu'il est stipulé à l'article 4-13.01 de la convention collective. Cette prime sera ajustée annuellement du même pourcentage consenti pour l'augmentation des salaires.

2015-04-11

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur André Gamache ajoute qu'une liste des tâches est associée à cette nomination. Monsieur Christian Vachon a été rencontré à deux reprises et est satisfait de ces demandes. En plus de coordonner le travail sur le terrain, il effectue ses tâches régulières. De plus, il demeure toujours en lien avec monsieur René Croteau. Les membres du Conseil lui souhaitent bonne chance pour la suite des choses.

6- Urbanisme et environnement

6.1 Suivi de la caractérisation des bandes riveraines

Attendu que le projet de caractérisation mené par la MRC du Granit depuis maintenant trois (3) années consécutives a permis de se doter d'un portrait intéressant de la situation de nos cours d'eau et de nos bandes riveraines;

Attendu que le projet a rapporté un grand nombre de cas problématiques méritant une intervention, un suivi ou une application réglementaire;

Attendu que la caractérisation des bandes riveraines des plans d'eau du territoire (17 plans d'eau, touchant 9 municipalités) s'est terminée en 2014 avec quelque 2035 visites réalisées;

Attendu que pour la saison 2015, il a été convenu de ne pas poursuivre la caractérisation des cours d'eau, mais de plutôt commencer à traiter les cas problématiques répertoriés à ce jour, ce qui nécessite toujours des visites sur le terrain;

Attendu que le conseil des maires de la MRC du Granit a choisi de se doter d'une inspectrice adjointe en environnement pour aider les inspecteurs municipaux dans leur travail quotidien d'application du règlement sur la protection des plans d'eau (RCI 2008-14);

Attendu que madame Catherine Mercier, diplômée d'une maîtrise en environnement et stagiaire à la MRC du Granit en 2014, a été retenue pour occuper ce poste;

Attendu qu'il a été convenu que le travail de cette inspectrice soit effectué en tout respect des orientations des municipalités en matière de protection des cours d'eau;

Attendu que monsieur Rémi Morin, responsable à l'environnement à la MRC du Granit, sera responsable de la supervision de cette personne en concertation avec les inspecteurs municipaux;

Attendu que la Municipalité du Canton de Stratford souhaite recevoir ce soutien de la part de la MRC du Granit;

Attendu que monsieur Rémi Morin est aussi régulièrement appelé à se rendre sur le terrain pour conseiller et aider les inspecteurs en environnement des municipalités dans l'application des règles de gestions des cours d'eau;

Attendu que la nomination de monsieur Rémi Morin et de l'inspectrice adjointe en tant qu'inspecteurs adjoints de la Municipalité est nécessaire pour que ces derniers soient revêtus du droit de visite leur donnant un accès légal aux propriétés privées pour faire leur travail le tout conformément aux dispositions de l'article 3.6 du RCI 2008-14 et autres Loi et règlements en cette matière;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Appuyé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

D'appuyer le suivi de la caractérisation des cours d'eau et des bandes riveraines de la MRC du Granit.

De nommer à titre d'inspecteurs adjoints de la Municipalité du Canton de Stratford, l'inspectrice adjointe en environnement de la MRC du Granit et le responsable à l'environnement de la MRC du Granit.

Monsieur André Gamache ajoute que le travail va s'étaler sur une période de deux semaines. Ils traiteront les dossiers les plus problématiques. Sans un suivi concernant l'aménagement des bandes riveraines, tout le travail et les argents investis précédemment auraient été inutiles.

Monsieur Daniel Poirier termine en précisant que la Municipalité n'est pas à l'étape des constats, mais veut simplement corriger certaines situations grâce à la collaboration des riverains.

6.2 COGESAF - Adhésion

Considérant que le Conseil désire appuyer les travaux du Conseil de gouvernance de l'Eau des bassins versants de la rivière St-François;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Et résolu :

De renouveler sa cotisation comme membre régulier au coût de 50 \$.

De désigner monsieur J.-Denis Picard pour représenter la Municipalité du Canton de Stratford et siéger sur le COGESAF.

2015-04-13

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

6.3 Règlement sur le prélèvement des eaux - Dérogation

Considérant que le gouvernement du Québec a publié, le 30 juillet 2014, dans la Gazette officielle du Québec le décret édictant le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection;

Considérant que ce règlement est entré en vigueur le 14 août 2014;

Considérant qu'un collectif de cinq (5) scientifiques indépendants a mis en lumière les lacunes et faiblesses d'un tel règlement et montré son insuffisance pour assurer une protection réelle et adéquate des sources d'eau potable de la municipalité;

Considérant les études scientifiques déposées qui montrent une contamination des sources d'eau potable lorsqu'elles sont situées à un km des puits gaziers ou pétroliers;

Considérant l'étude réalisée à la demande du gouvernement du Québec dans le cas du forage pétrolier à Gaspé et qui montre la présence de méthane thermogénique ou mixte dans les puits d'eau potable situés en périphérie du forage Haldimand 1;

Considérant que lors d'une rencontre tenue à Saint-Edmond-de-Grantham, le 20 septembre 2014, les trente (30) élus municipaux présents provenant de vingt-deux (22) municipalités et de onze (11) MRC ont décidé de présenter une requête commune au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques afin que leur municipalité puisse adopter des normes plus sévères que celles qui apparaissent dans le Règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection et qu'ils ont invité toutes les municipalités du Québec intéressées à se joindre à elle;

Considérant qu'il est de l'intérêt des résidents et résidentes de la présente municipalité de mieux protéger les sources d'eau de la municipalité;

Il est proposé par monsieur Daniel Poirier,
Appuyé par monsieur J.-Denis Picard,
Et résolu :

Que la Municipalité du Canton de Stratford se joigne à cette requête commune et que copie de la présente résolution soit adressée aux initiateurs de cette démarche afin qu'elle soit jointe à la requête commune qui sera présentée à l'honorable ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, monsieur David Heurtel.

2015-04-14

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

7- Loisirs et culture

Sujet non traité.

8- Affaires diverses

8.1 Proclamation de la Semaine de la santé mentale

Considérant que la Semaine de la santé mentale se déroule du 4 au 10 mai et que le slogan « *Prenez une pause, dégagez votre esprit* » souhaite démontrer que les pauses ont un impact positif sur la santé globale des Québécoises et des Québécois en permettant le ressourcement et en évitant l'épuisement;

Considérant que les actions favorisant la bonne santé mentale relèvent d'une responsabilité à la fois individuelle et collective, que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société, et que les municipalités ont un rôle important à jouer dans ce mouvement;

Considérant que le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale pilote la Semaine de la santé mentale et la campagne annuelle qui en découle et encourage l'implication de tous les acteurs de la société québécoise;

Considérant qu'il est d'intérêt général que toutes les villes et les municipalités du Québec soutiennent cette campagne :

- en invitant les citoyennes et les citoyens à consulter les outils promotionnels de la campagne acsm.qc.ca;
- en organisant une « pause » collective;
- en encourageant les initiatives et activités organisées sur le territoire;
- en proclamant la Semaine nationale de la santé mentale lors d'un conseil municipal;

Par conséquent, je, André Gamache, maire de la municipalité de Stratford, proclame par la présente la semaine du 4 au 10 mai 2015, Semaine de la santé mentale dans la Municipalité du Canton de Stratford et invite tous les citoyens et les citoyennes ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfiques « de la pause » pour prendre soin de sa santé mentale.

2015-04-15

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

Monsieur le maire André Gamache invite tous et chacun à prendre un temps d'arrêt pour relaxer, se brancher sur soi et réduire la pression au travail.

8.2 Versements des subventions

Considérant que les organismes suivants ont déposé à la Municipalité les états financiers de l'année précédente;

Considérant que ces montants sont prévus au budget 2015;

Il est proposé par monsieur Richard Picard,
Et résolu :

Que les montants suivants soient versés comme suit :

APLE (subvention normée à 5,50 \$/riverain)	1 226,50 \$
Club de l'Âge d'Or (correspond au loyer)	950,00 \$
Comité de la bibliothèque de Stratford (même montant depuis plus de 6 ans)	1 500,00 \$
ARLA (subvention normée à 5,50 \$/riverain)	2 216,50 \$

2015-04-16

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)

9- Liste de la correspondance

- ✓ Comité culturel de Stratford – Carte de remerciement de M. Gilles Poulin puisqu'un local est mis à leur disposition pour les ateliers.

Offres de services

1. Nettoyage des rues : Germain Daigle Exc.
2. LVM : environnement, géotechnique et ingénierie des matériaux
3. TECHNI GÉNI Conseil inc. : Sherbrooke
4. GÉNISOL Environnement : Experts-conseils

Demande de participation financière

- ✓ Disraeli D'ÉCOLES

Invitations

- ✓ Gala reconnaissance employés et employeurs
- ✓ Atelier « Repenser les quartiers pour les piétons et les cyclistes »

10- Période de questions

11- Certificat de disponibilité

Je soussignée, Manon Goulet, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité du Canton de Stratford, certifie qu'il y a des crédits disponibles aux prévisions budgétaires de l'année en cours ou aux surplus accumulés pour les dépenses votées à la session régulière de ce treizième (13^e) jour d'avril 2015.

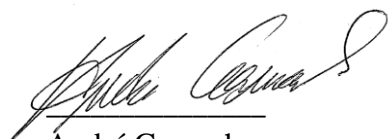
12- Levée de la session régulière

Il est proposé par monsieur André Gamache,
Et résolu :


Que l'assemblée soit levée à 20 h 40.

2015-04-17

Adoptée à l'unanimité des conseillers(ères)



André Gamache
Maire



Manon Goulet
Directrice générale/secrétaire-trésorière